



COMITÉS DE DISCIPLINES

ARC - CARABINE - PISTOLET/RÉVOLVER

Les personnes intéressées à travailler au sein d'un des trois comités de tir sont invitées à poser leur candidature , pour combler les postes ouverts dans chacun des comités ARC, CARABINE et PISTOLET/RÉVOLVER.

De concert et avec l'approbation du CA, le comité de discipline prend charge l'organisation de toutes les activités de tir dans sa discipline; il est l'élément essentiel qui assure la pratique du tir en toute sécurité et qui canalise tous les efforts pour mieux répondre aux attentes des membres.

Un organisme à but non lucratif comme votre club a besoin de l'implication de plusieurs bénévoles afin de permettre aux amateurs de tir la pratique de leur sport dans les meilleures conditions possibles.

Impliquez-vous en posant votre candidature dans votre comité de discipline.

Les membres intéressés à poser leur candidature doivent remplir les conditions suivantes:

- Être membre en règle du club et avoir 18 ans révolus à la date de l'AGA.
- Être appuyé par deux membres en règle.
- Le bulletin de mise en candidature doit parvenir au responsable des mises en candidature au plus tard le **13 janvier 2025** au: Club de tir les Castors de Charlesbourg inc. 29, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec, QC G1N 3E5 ou bien par courriel à: commercial@tir-castors.com avec la mention «Mise en candidature»

29, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec, QC G1N 3E5 Téléphone: (418) 682-8133 Site web: www.tir-castors.com

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Je _____ , membre no. _____ désire poser ma candidature
comme membre du comité de tir:

ARC

CARABINE

PISTOLET/RÉVOLVER

Signature: _____ date: ____/____/____

Je suis appuyé par: _____, membre no. _____

et par: _____, membre no. _____

Reçu par: _____ date: ____/____/____